

AVIS DE RÉUNION

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire :

Lundi 30 mars 2026 à 18 heures 30
SALLE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026,
- Indemnité du Maire,
- Indemnités de fonction aux élus municipaux,
- Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés,
- Délégation permanente du conseil municipal au Maire,
- Création des commissions communales et nomination des membres,
- Désignation des délégués à l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD 16),
- Désignation des représentants de la commune à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI,
- Désignation des délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS),
- Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16),
- Adhésion et désignation des délégations au syndicat mixte de la fourrière,
- Autorisation du recrutement d'agents contractuels remplaçants - L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique,
- Informations diverses.

Fait à Dignac, le 25 mars 2026
Le Maire, Hugo ROUGIER

